



## RÉALIS – ESRA Formation Professionnelle

DEMANDEUR

Nom de naissance :

Prénom :

## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE LIVRET 2

Titre RNCP visé

Intitulé : .....

Votre livret 2 et vos annexes, ne doivent former qu'un seul fichier au format pdf.  
Ne présenter en annexe que les documents indispensables à la compréhension de vos propos.

# Dossier de validation - Livret 2

---

## Mode d'emploi

Vous avez effectué une demande de VAE en déposant votre dossier de recevabilité (Livret 1) auprès de REALIS – ESRA Formation Professionnelle. Votre demande a été déclarée recevable. Cette décision est valable pendant 3 ans sous réserve d'évolution réglementaire du titre.

Désormais, vous allez renseigner ce dossier de validation-Livret 2.

Il s'agit d'un questionnaire guidé pour vous aider à décrire les activités les plus significatives que vous avez effectuées ou que vous effectuez actuellement et qui correspondent aux activités et compétences des référentiels du titre visé.

C'est à partir de la description détaillée de vos activités et du contexte dans lequel vous les exercez que le jury appréciera les capacités et compétences que vous mettez en œuvre et vérifiera ensuite leur adéquation avec les exigences du titre et ses référentiels.

Suite à l'évaluation que le jury aura faite de votre dossier de validation, il vous recevra en entretien et statuera sur la délivrance du titre. Sa décision pourra prononcer :

- la validation de l'intégralité des blocs de compétences et la délivrance du titre,
- la validation partielle du titre et de certains blocs de compétences le composant,
- l'invalidation totale du titre.

Dans les deux derniers cas, le jury proposera les actions complémentaires à mettre en œuvre afin de favoriser l'accès à la certification.

Pour vous aider à choisir les activités les plus significatives et qui sont en rapport direct avec le titre que vous visez, vous pouvez :

1. Consulter attentivement le référentiel d'activités professionnelles du titre visé sur le site [www.francevae.fr](http://www.francevae.fr)
2. Vous faire accompagner : l'accompagnateur VAE est là pour vous guider dans le choix des activités (de 1 activité minimum à 6 au maximum) et pour vous aider à en parler et à les décrire.

**Quand vous aurez choisi ces activités, vous présenterez le (ou les) poste(s) et les projets audiovisuels ou structures au sein desquels vous les avez exercées ou les exercez actuellement, en rédigeant pour chacun(e) :**

- Une fiche « Projet audiovisuel » ou « Structure » : présentation de chaque projet audiovisuel ou de chaque entreprise au sein desquels vous avez occupé des postes et des fonctions en rapport avec le titre visé, sous leur aspect économique, environnementale et concurrentielle, par exemple.
- Une fiche « Fonction » : récapitulatif de chaque emploi que vous avez occupé ou que vous occupez encore. Vous pouvez les présenter de façon chronologique ou de façon thématique.
- Une fiche « Activité » : présentation dix activités professionnelles ou extra-professionnelles significatives salariées, non-salariées, bénévoles ou de volontariat, que vous avez réalisées et qui sont en lien avec le référentiel du titre visé.  
Exemples d'activités : Repérer les lieux de tournage, Effectuer les prises de vues, Rédiger un plan de travail...

*Vous trouverez une trame pour chacune de ces fiches aux pages 7, 8 et 9.*

## Contenu de ce livret

*Indiquez ci-dessous la liste des éléments qui figurent dans votre livret et précisez leur nombre et le numéro des pages correspondantes.*

Documents	Nombre	Numéro de page
Votre CV		
Fiches descriptives des projets audiovisuels ou structures		
Fiches descriptives des fonctions occupées		
Fiches descriptives de vos activités		
Annexes (modèles de documents, tableaux, photos, schémas ...)		
Déclaration sur l'honneur		

## Votre CV

Vous pouvez surligner les expériences qui sont en rapport direct avec le référentiel d'activités professionnelles du titre visé.

## Introduction

Dans cette entrée en matière, assimilable au sommaire de votre dossier, vous pouvez présenter votre projet de VAE et vos motivations.

Vous pouvez également apporter des informations complémentaires au jury afin de préciser votre démarche et vos objectifs.

# Fiche descriptive du projet audiovisuel ou de la structure

*(indiquer le nom du projet ou de la structure)*

Présentez le projet audiovisuel ou la structure.

Vous pouvez, par exemple, développer les points suivants :

- Statut (forme juridique : société, association, etc...)
- Activités (société de production, prestataire, etc...)
- Effectif (nombre de personnes dans l'équipe...)
- Situation économique (budget du projet, chiffre d'affaires de la société...)
- Historique (dates du projets, date de création de la structure...)
- Localisation géographique
- Environnement : clients, fournisseurs, concurrents, partenaires, etc...
- Autres...

# Fiche descriptive de la fonction occupée

*(indiquer l'intitulé de la fonction)*

Présentez votre fonction.

Vous pouvez, par exemple, développer les points suivants :

- Votre statut (salarié, indépendant, bénévole...)
- Place occupée au sein du projet ou de la structure en indiquant par exemple sa composition, son effectif... (vous pouvez joindre un organigramme)

Vous pouvez préciser les missions que vous réalisez en indiquant, par exemple :

- Vos marges d'initiatives et d'autonomie : pouvez-vous prendre des décisions seul ? Si oui, lesquelles ?
- Vos éventuelles fonctions d'encadrement
- Quels changements importants ont éventuellement marqué l'évolution de votre emploi ? De quel ordre étaient-ils ? Comment y avez-vous fait face ?
- Quelles améliorations ou quels changements avez-vous pu proposer sur votre poste de travail ?
- Donnez un ou des exemple(s)
- Avez-vous eu l'occasion de rencontrer des situations imprévues ? Si oui, décrivez-la et expliquez comment vous y avez fait face.



# Fiche descriptive de l'activité

*(indiquer l'intitulé de l'activité)*

Merci de structurer cette fiche selon le déroulé présenté ci-dessous.

1. Présentation de l'activité (contexte, objectifs...)
2. En vous appuyant sur une ou des situation(s) vécue(s), décrivez comment vous vous organisez et comment vous procédez pour réaliser cette activité.  
Vous montrerez, en argumentant vos choix, comment vous tenez compte :
  - des ressources disponibles (outils, matériel, informations...),
  - des contraintes existantes (sécurité, délais, hygiène, ...)
  - des relations internes et externes
  - de la réglementation...
3. Comment est évaluée cette activité ? (Satisfaction des commanditaires ou clients, évaluation par la hiérarchie...)
4. Indiquez ce qui pourrait être, éventuellement, amélioré et comment.

## Annexes

Insérez ici tous les éléments de preuve que vous apportez pour justifier vos expériences, vos missions et vos tâches : Contrats, Attestations diverses, recommandations, copies de diplômes, bilan d'action commerciale, etc...

# Déclaration sur l'honneur

## Information sur les risques encourus en cas de fraude

REALIS – ESRA Formation Professionnelle se réserve la possibilité de vérifier l'exactitude de vos déclarations.

En cas de fausses déclarations, l'obtention du titre vous sera refusée, et l'administration sera tenue de déposer plainte contre vous.

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

*“Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45.000 euros d'amende.”* (Code pénal, art. 441-1)

*“Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30.000 euros d'amende.”* (Code pénal art. 441-6).

Le plagiat, qui consiste à intégrer dans son travail (copie, dossier...) l'intégralité ou des extraits d'une autre œuvre dont on n'est pas l'auteur, sans mention de la source, est une contrefaçon constitutive d'une fraude, en applications des articles L335-2 et L335-3 du code de la propriété intellectuelle ;

- la substitution d'identité lors du déroulement des épreuves ;
- tout faux et usage de faux d'un document délivré par l'administration (falsification de relevé de notes ou de diplôme, falsification de pièce d'identité...).
- corruption ou tentative de corruption d'un agent de la fonction publique en vue d'obtenir des documents confidentiels. »

Cette liste n'est pas exhaustive.

Deux types de sanction peuvent vous être appliqués :

### 1. Les sanctions administratives

Un candidat suspecté de fraude présentera sa défense lors d'une audition devant une émanation du jury ou par écrit, afin de respecter le principe de la procédure contradictoire. L'éventail des sanctions est variable selon la gravité des faits reprochés et s'étend de l'annulation de l'examen, jusqu'à une interdiction de se présenter à tout examen et concours de l'enseignement technique durant une période maximale de deux ans.

### 2. Les sanctions pénales

Les fraudes commises dans les examens et les concours publics constituent un délit et sont réprimées par le Code pénal.

Exemples de sanctions pénales possibles :

- la substitution d'identité lors du déroulement des épreuves peut entraîner des sanctions pénales : peine d'emprisonnement et amende pouvant aller jusqu'à 45 000 euros selon les cas.
- l'usurpation d'identité dans un document administratif ou dans un document authentique est punie de 6 mois d'emprisonnement et de 7500 euros d'amende.
- enfin, tout faux et usage de faux d'un document délivré par l'administration sont punis de 5 ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende.

Pour plus d'information, veuillez consulter :

- le Code pénal et notamment les articles 313-1, 313-3, 441-1, 433-19, 441-2
- l'arrêté du 19 mai 1950 relatif aux fraudes aux examens et aux concours de l'enseignement technique.

**Je déclare sur l'honneur :**

- Avoir pris connaissance des informations relatives aux fraudes en VAE ;
  
- Attester de l'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent livret ;

Fait à ....., le ..... / ..... / .....

Nom, prénom :